

**DÉCISION MUNICIPALE****N° 2024 – 26****En date du 06 mars 2024**

Objet : Association Swing Tank – Fête de la Musique – Concert groupe « Insolitudes » - Acompte de réservation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération 2021-077 du 28 juillet 2021 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

Vu la délibération 2022-87 en date du 29 septembre 2022 relative à la mise en place de bons repas pour les musiciens

Considérant que la commune souhaite organiser un concert lors de la Fête de la Musique le 21 juin prochain.

Considérant la proposition faite par l'association Swing Tank et plus particulièrement l'intervention du groupe « Insolitudes » pour un montant de 1 200,0 euros net

Considérant qu'afin de réserver la prestation du groupe, l'association demande le versement d'un acompte de 400,00 euros net.

Le maire de Luzarches,

DECIDE

Article 1^{er} : De verser un acompte 400,00 euros net à l'Association Swing Tank pour l'intervention du groupe « Insolites » lors de la fête de la musique le 21 juin 2024.

Article 2 : Précise que les horaires du concert sont de 17h00 à 0h00. La prestation comprend :

- Mise à disposition EDF et accès 4 voitures
- L'installation + balance
- Concert (entre 21h et 23h30)
- Démontage

Article 3 : Dit que le repas des musiciens est pris en charge par la commune sous forme de bons repas (délibération 2022-87)



2024

Article 4 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise - 4 boulevard de l'Hautil BP 30322, (95027) Cergy-Pontoise cedex dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr .

**Michel MANSOUX***Maire*

Date de notification :

Date de transmission au représentant de l'Etat : 08 mars 2024

(pour les actes mentionnés à l'article L2131-2 du CGCT)

Date de publication : 11 mars 2024